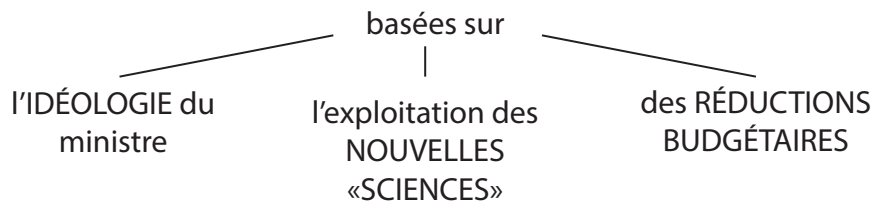




DÉCISIONS MINISTÉRIELLES



NÉGATION de l'expertise et du professionnalisme des enseignant-es

DÉGRADATION des conditions de travail

EXPLOSION du cadre collectif de travail

RESTRICTION de la liberté pédagogique

La politique Macron-Blanquer renforce une École à deux vitesses qui trie et sélectionne, qui accentue les déterminismes sociaux.

RYTHMES SCOLAIRES HEBDOMADAIRES : L'EXPLOSION DU CADRE NATIONAL

Les réformes menées de Peillon à Blanquer ont donné le contrôle du temps scolaire aux collectivités locales. D'où des différences de traitement localement qui se font au détriment des personnels et de leurs missions, mais aussi des apprentissages des élèves.

FABIEN (PE 89)

DÉDOUBLEMENT DES CP ET CE1 À 12 EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

C'est surtout un bel effet d'annonce sans moyens supplémentaires qui dégrade les conditions de travail des autres classes: leurs effectifs augmentent et le faible nombre de remplaçant-es diminue. Il faudrait surtout que les effectifs de toutes les classes diminuent.

SONIA (PE 93)

IDÉOLOGIE DU MINISTRE IMPOSÉE À TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

En instaurant un Conseil scientifique aux seules mains des «neuroscientifiques», le ministre décide de passer au-dessus des savoir-faire des enseignant-es et des programmes pour imposer une seule méthode de lecture et son organisation du travail. Il n'y a plus de dialogue et il met tout le monde au pas. Plus que jamais, il impose une École des compétences, dangereuse pour les apprentissages.

MALIKA (PE 35)

Cette École broie les personnels et cherche à les formater. Elle ne permet pas aux enseignant-es de travailler sereinement.

Pour la CGT Éduc'Action, il est urgent de changer fondamentalement cette École.

LA CGT Éduc'Action revendique :

- une réduction du temps de travail des enseignant-es et la déconnexion du temps élève (26h) du temps enseignant (18h+6h) ;
- une vraie réforme sur les rythmes scolaires (cadre national de la semaine scolaire, alternance 7 à 8 semaines de classes, 2 semaines de vacances) ;
- une augmentation des moyens pour garantir l'existence de toutes les écoles publiques ;
- une baisse des effectifs dans toutes les classes (20 élèves par classe et 15 en éducation prioritaire) ;

- une revalorisation de l'enseignement adapté et spécialisé (et la fin du CAPPEI) ;
- une véritable formation initiale et continue ;
- la fin de la précarité des personnels (PE, AVS, AESH...) et la création des métiers statutaires pour la prise en charge du handicap ;
- la garantie de la liberté pédagogique et la reconnaissance de notre professionnalisme.

**Une École du collectif
Une École des possibles**